

**Examen professionnel de spécialiste en RH**

Association faîtière suisse pour les examens professionnels et supérieurs en Human Resources  
c/o SEC Suisse, Case postale 3013, 2011 Neuchâtel, E-Mail: examens@secsuisse.ch, Tél. direct 032 724 87 24,  
Fax 032 721 21 38

**Examen professionnel de spécialiste en RH****Publication d'examen 2012****Choix d'examen****Examen professionnel de spécialiste en ressources humaines (Règl. 2007 du 26.03.2007)**

- Option A „gestion internationale en RH“
- Option B „conseil en personnel“

**Dates et lieux**

Examens écrits 04 et 05.09.2012  
Lieu: Yverdon-les-Bains  
Examens oraux 16 – 19.10.2012  
Lieu: Fribourg

**Règlement en vigueur**

Pour l'examen 2012, sont valables le règlement 2007 du 26.03.2007 et les directives 2007.

**Admission**

Selon art. 3.3 du règlement. Celui-ci ainsi que les directives peuvent être obtenus sur le site internet [www.examen.ch](http://www.examen.ch). Ressources humaines

**Inscription**

Veillez vous inscrire dès le 10.01.2012 online sous [www.examen.ch](http://www.examen.ch) ressources humaines.

Après vous être inscrit/e sur internet, imprimez et signez votre inscription, joignez-y les documents demandés et retournez le tout au secrétariat des examens. Nous vous recommandons d'envoyer votre inscription en LSI. Délai d'inscription 15 mars 2012.

En cas d'inscription après le délai d'inscription nous facturerons un montant de CHF 150.-  
Nous n'accepterons plus d'inscriptions dès le 16 avril 2012.

**Annexes à l'inscription**

Certificat qui justifie une formation selon art. 3.31a du règlement. Certificats de travail selon art. 3.31b (copies seulement).

Les personnes en possession d'une confirmation d'admission de la commission des examens joindront une copie du courrier.

**Finance d'examen**

Taxe d'examen CHF 1'350.—

**Confirmation d'admission et facture**

Chaque candidat/e reçoit une confirmation d'inscription et la facture fin avril. L'inscription est définitive après le paiement de la taxe d'examen.

**Système d'informations pour les candidats**

Après la confirmation d'inscription définitive, vous aurez accès au système d'information pour les candidat/es. Le login se compose de votre adresse e-mail et d'un mot de passe. Il est important pour vous de nous donner une adresse e-mail, pour pouvoir communiquer et recevoir les différentes informations relatives aux examens.

**Retrait**

Tout retrait est à annoncer par écrit (également par courriel) au secrétariat des examens. Pour un retrait avant l'établissement de la confirmation et la facture et pour juste motif (selon l'article 4.22 du règlement), une participation aux frais de dossier de CHF 150.— sera perçue.

Ensuite, il sera facturé (en % de la taxe d'examen):

16.07.2012	20 % du montant de la facture
31.07.2012	40 % du montant de la facture
13.08.2012	60 % du montant de la facture
31.08.2012	80 % du montant de la facture

Dès le 01.09.2012, la totalité de la facture.

**Délai d'inscription : 15 mars 2012**